



Mort d'un copropriétaire

Par **Xavbelak**, le **06/06/2022** à **18:33**

Bonjour, je suis copropriétaire d'une jument. Après ma mort je souhaite que l'autre propriétaire devienne le seul propriétaire. Est-ce que cela se fait automatiquement ou faut-il que je fasse quelque chose ?

Par **yapasdequoi**, le **06/06/2022** à **18:39**

Bonjour+,

"copropriétaire" a un sens précis qui n'est pas votre cas.

Vous êtes actuellement propriétaires en **indivision** de cette jument.

Pour que l'autre indivisaire hérite de votre part de la jument, il faut faire un testament. Il paiera 60% de droits de succession sur la valeur de cette part.

Par **Marck.ESP**, le **06/06/2022** à **18:43**

Bonjour

En l'absence de legs, pour les chevaux, le contrat d'indivision ou de propriété prévoit souvent que le copropriétaire est prioritaire pour racheter les parts à la succession.

Que dit votre règlement ?